



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 25 octobre 2019.

Le 25 octobre 2019 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni au pôle sports de la Communauté de communes du Thouarsais au 46, rue de la Diligence à Ste VERGE sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Vice-secrétaire :	Pierric Boinot

Membres : Alain Sudrat, Alain Banchereau, Stéphanie Chabauty, Patrick Boinot, Sylvie Proust, Olivier Martin, Vivien Martin (représentant des jeunes)

Excusés : Yvon Marot (vice-président), Didier Rabin (trésorier), Mathieu Roux (Procuration à M.DAHAIS Tony), Thomas Banchereau.(Procuration à M.BANCHEREAU Alain)

Début : 20h30

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 20 septembre 2019
- II. Achat d'un nouvel ordinateur
- III. Registre des attributions des arcs, rappel des conditions de prêts et locations des arcs
- IV. Les animations du Centre socio-culturel de St Varent
- V. Demande de subventions (ville de Thouars, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine)
- VI. Organisation du concours salle des 9 et 10 novembre 2019
- VII. Nomination d'un responsable de matériel
- VIII. Partenariat : suivi des conventions, recherche de nouveaux partenaires

- IX. Achats de matériel**
- X. Participation aux frais du stage régional d'Axel Vidal**
- XI. Suivi de budget prévisionnel, état des finances**
- XII. Questions diverses**

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 20 septembre 2019

Rien à signaler. Le Compte-rendu est donc validé.

II. Achat d'un nouvel ordinateur

L'ordinateur du club est très vieux et montre des signes de fatigue. Les finances du club permettent l'achat d'un nouveau et d'un nouveau disque dur. Alain Sudrat est chargé de la prospection et du choix de l'ordinateur et du disque dur à acheter.

III. Registre des attributions des arcs, rappel des conditions de prêts et locations des arcs

Le registre de la salle a disparu. Il va falloir en faire un autre, afin de savoir à qui sont attribués le matériel.

Rappel : le prêt d'un arc est effectif la première année sous conditions, puis la location payante est prévue la deuxième année.

On peut utiliser les arcs en métal s'ils sont libres. La priorité est faite aux archers de deuxième année pour la location.

Il existe un tableau à fiches qu'on pourrait utiliser pour le prêt des poignées, branches, viseurs, ...etc. Il remplacera le registre. Les éducateurs sont chargés de la rédaction de ces fiches.

Marc indique qu'il faudrait investir dans des arcs en métal correct pour les adultes débutant.

Pierric précise qu'il manque des cordes.

IV. Les animations du Centre socio-culturel de St Varent

Marc, Jean-Marc et Tony ont attendu au club le 21 octobre 2019 pour rien. Il s'agit de la deuxième fois que le centre socio-culturel de St Varent se trompe de date. Une autre séance est placée au lundi 28 octobre.

De plus, la dernière fois que Tony a emprunté le mini-bus, il a dû passer l'aspirateur et la serpillère. Il l'a rendu plus propre qu'il ne l'avait récupéré.

V. Demande de subventions (ville de Thouars, Conseil départemental des Deux-Sèvres, Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine)

Pour cause d'élections en 2020, la demande de subvention de la ville a été avancée un mois plus tôt que d'habitude. Tony présente le nouveau dossier avec de moins en moins de renseignements à collecter. L'année dernière nous avons reçu 1230 €.

Une autre demande auprès du département a été réalisée. Tony a demandé 3000 €. Si nous obtenons l'organisation d'une manche de D2, une demande complémentaire pourra être faite. Lors de la réunion avec le département, celui-ci avait proposé une aide de 0,05 € du km par archer membre de l'équipe D2.

Tony a discuté avec Mme Lanzy, Conseillère Régionale. Elle serait plus favorable à un financement de matériel.

VI. Organisation du concours salle des 9 et 10 novembre 2019

La demande pour le matériel est faite. Le vendredi 8 novembre à 16h00, l'électricien de la com-com installera l'électricité pour l'éclairage de la salle de St Varent.

Le chargement du camion de chez Couteleau peut avoir lieu l'après-midi, celui de Fonteneau après 18h00. Alain S. ne peut aller à la salle que vers 17h00.

A 15h30, c'est le chargement des cibles (4 à 5 personnes). Le traçage doit se faire avant le placement des spots.

A 17h30, installation de la salle et vers 18h00, chargement au club house.

Alain B. organise un lien Doodle pour appeler les archers du club à participer à l'organisation, chacun à son niveau.

Il faudra penser à emporter des grands blasons de 122 cm qu'on pourra placer à l'envers sur des cibles noires.

Il y a 4 départs. Pierric compte les blasons demain pour savoir combien il faut en commander.

VII. Nomination d'un responsable de matériel

Nous allons demander à Jean-Marc de s'investir dans la gestion du matériel du club-house. Il faut qu'on précise le matériel à gérer et fournir au responsable une fiche de poste. Il ne faut pas hésiter à jeter le matériel utilisé.

VIII. Partenariat : suivi des conventions, recherche de nouveaux partenaires

Tony essaie de revoir une action par publipostage afin de démarcher d'autres entreprises. Actémium et le maçon « Guichard_Bruguet » arrêtent.

IX. Achats de matériel

Un aménagement en mousse des murs de tir à 50 mètres est envisagé. Tony va demander à St Avertin pour avoir des cibles d'occasion. On envisage 4 cibles format poulies + 1 grand format avec centre interchangeable de 130x130

Nous allons investir dans des bandes de stramits pour la salle. Il y aura un envoi d'un mail pour le financement à la mairie pour les stramits.

La date d'installation est fixée au samedi matin du 16 novembre.

Il y a aussi des arcs en métal, des palettes, etc. à acheter. On peut donc prévoir d'acquérir 2 poignées de 25 et des branches (4 paires) de 18, 20, 22 et 24.

On achètera également des poignées de 23 pour enfants et des branches de 14 et 16

Il faut 2 viseurs, des palettes pour les animations (entrée de gamme) ; une dizaine de vertes (enfants/adultes), des cordes 66-68 (x5), 64 (x5), des reposes flèches pour les arcs ambidextres (x10), 2 arcs ambidextres, 1 autre scope (plus performant) pour arc à poulies du club.

Marc a déjà investi dans des flèches, des encoches, des plumes....

Il faut des boîtes de rangement pour le petit matériel.

X. Participation aux frais du stage régional d'Axel Vidal

Le bureau valide une aide à hauteur de 50%, des frais d'Axel Vidal pour son stage d'octobre à Poitiers.

Rappel : M. Philippe Ortuno, conseiller technique régional de Nouvelle Aquitaine, suit Axel ainsi que des archers de Smarves et Loudun qui font partie du groupe Elite de la région. Il conseille les entraîneurs du club pour l'entraînement des jeunes archers du club. Il intervient quelques mercredis dans l'année au sein du club de Thouars.

XI. Suivi de budget prévisionnel, état des finances

Anita nous présente l'état des finances de la Compagnie à ce jour. Sur le compte courant 8062,29€ et sur le livret 10368,67€. Elle nous détaille le suivi du budget prévisionnel à ce jour.
Dans les charges :

1. Sur le compte « achat » nous en sommes à 643,50€ pour un prévisionnel de 15515€
2. Sur le compte « services extérieurs » nous en sommes à 111,65€ pour un prévisionnel de 1000€
3. Sur le compte « autres services extérieurs » nous en sommes à 1070,92€ pour un prévisionnel de 9170€
4. Sur le compte « autres charges de gestion courante » nous en sommes à 2502€ pour un prévisionnel de 7400€

Soit un total des charges à ce jour de 4328,07€ pour un prévisionnel de 33085€

Dans les produits :

5. Sur le compte « vente de produits finis , prestations de services, marchandises » nous en sommes à 347,20€ pour un prévisionnel de 8190€
6. Sur le compte « subventions d'exploitation » nous en sommes à 3150€ pour un prévisionnel de 12830€

7. Sur le compte « autres produits de gestion courante » nous en sommes à 5125,59€ pour un prévisionnel de 12000€

Soit un total de produits à ce jour de 8622,79€ pour un prévisionnel de 33085€.

Soit un total de compte de résultat à ce jour de +4294,72€

Nous sommes dans l'attente du paiement de l'animation pour la communauté de communes du Loudunais (journée du patrimoine à Saint Cassien 86) et de la subvention FDVA.

Il ne serait nécessaire de garder que 2500€ sur le compte courant. Le conseil d'administration demande au trésorier et à son adjointe de ne pas conserver des sommes trop importantes sur le compte courant.

XII. Questions diverses

- ❖ Olivier informe : mercredi 23 novembre, pendant l'entraînement du soir, les boulistes se sont déplacés de leur local vers le bar à 6 reprises sans faire attention et sans prévenir. La plupart était le fait d'enfants de 6 à 8 ans. Quand ils reviennent de leur local vers le bar ils ne font pas attention. Dans l'autre sens, ils respectent les règles de sécurité.
- ❖ Tony a une réunion avec le responsable « vie scolaire » pour l'organisation des séances périscolaires, mardi prochain.
- ❖ Dimitri Germond du Thouars Foot 79 a contacté Tony pour que les Archers de la Trémoille animent un stand lors du tournoi de foot du 7 juin 2020. Tony a demandé une demande écrite par mail. Mais nous ne pourrons pas assurer cette animation.
- ❖ Faire un sac pour les arcs en bois pour les animations et réservé dans une remorque avec le reste du matériel réservé aux animations.

L'ordre du jour est épuisé à 23h10.

A THOUARS le 25 octobre 2019

Le président de séance



La secrétaire de séance

